



**PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS L'ACCOMPAGNEMENT EN
BILAN DE COMPÉTENCES**

Nos labels et certifications



Les possibilités de financement du bilan de compétences :

Finançable via votre CPF (code 202) quel que soit votre OPCO, via le plan de développement des compétences de votre entreprise, en financement propre ou autre.

Le(la) Conseiller(ère) en bilan de compétences qui vous reçoit lors de l'entretien préalable sera votre référent(e) durant toute la durée du bilan :

.....
.....@coteprojets.org

04 78 95 03 12



25 rue des Rancy 69003 Lyon
coteprojets.org
contact@coteprojets.org

N° SIRET : 438 191 579 000 38 – Association loi 1901
APE : 8559A – N° Déclaration d'activité : 8269017469

V8 maj Juillet 2019



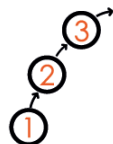
BILAN DE COMPETENCES

**Préparez votre avenir
en bénéficiant d'un accompagnement
personnalisé d'un expert
en évolution professionnelle**



- Faire le point sur vos compétences professionnelles
- Prendre conscience de votre potentialité, vos forces mobilisables
- Gagner en confiance
- Développer vos capacités de prise de décisions
- Construire un projet professionnel pertinent
- Vous mobiliser dans la mise en œuvre de votre plan d'action

PRESTATION ORGANISÉE EN 3 ÉTAPES



➤ Accueil

- Préciser et analyser la nature de vos attentes et besoins
- Identifier les objectifs spécifiques
- Mettre en œuvre une prestation adaptée

➤ Investigation – Confrontation

- Identifier les éléments déclencheurs du processus du changement
- Mettre en lumière vos compétences et aptitudes, vos potentialités inexploitées, vos valeurs, vos intérêts professionnels, vos aspirations et vos critères de choix
- Repérer les éléments de votre expérience transférables à de nouvelles situations professionnelles
- Vous approprier vos résultats et définir un/des projet/s cohérent/s
- Confronter votre/vos projet/s à l'environnement socio-économique

En fonction des objectifs initialement convenus, cette phase est par nature évolutive et s'enrichit à partir des événements susceptibles de se produire lors de son déroulement

➤ Bilan

- Confirmer un/des projet/s réaliste/s et réalisable/s
- Identifier et formaliser toutes les étapes à mettre en œuvre
- Co-rédiger une synthèse de votre bilan incluant un plan d'actions

LES PLUS



- Prestation qui s'adapte à votre situation, vos besoins, vos objectifs
- Un entretien préalable gratuit et sans engagement

ACCOMPAGNEMENT EN ENTRETIENS INDIVIDUELS



Durée 24 heures sur 8 à 12 semaines
Adaptable en fonction de vos disponibilités (pendant ou hors temps de travail)



Méthode à la fois interactive et participative



Une synthèse détaillée écrite, co-élaborée avec votre conseiller vous est remise à l'issue du bilan



Un rendez-vous de suivi à 6 mois à l'issue de votre bilan, vous est proposé

Les modalités du bilan de compétences se déroulent conformément au décret 2018-1330 du 28 septembre 2018 (pris pour application de la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel)

DES EXPERTS DE L'ACCOMPAGNEMENT À VOTRE ÉCOUTE



Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire qui garantit une approche diversifiée et un regard croisé (psychologue du travail et des organisations, coach professionnel, conseiller en orientation...)

Une culture très prégnante de partenariat, de mutualisation des compétences, de réseaux et d'échanges de pratiques au service des personnes accompagnées

Une approche holistique pour intégrer la complexité des problématiques de vie dans le respect de chaque personne au profit de l'atteinte des objectifs assignés au bilan de compétences

Ethique et déontologie : nos conseillers sont tous signataires de la charte de déontologie et de confidentialité du bilan de compétences (données, documents, informations)



« La qualité de la relation de confiance va permettre la réussite de votre bilan »